

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



Partenaires

AUXERRE
SPORTS

LA BRASSERIE
BBY
DES BORDS DE L'YONNE

E.Leclerc



LA POSTE

transdev

chez
Marius

LES GUIDES FFF SONT À VOTRE DISPOSITION AU DISTRICT

U6/U7
ENFANTS DE 5 À 6 ANS

U8/U9
ENFANTS DE 7 À 8 ANS

U10/U11
ENFANTS DE 9 À 10 ANS

U12/U13
ENFANTS DE 11 À 12 ANS

INFORMATIONS
GÉNÉRALES

Partenaires

france
bleu
auxerre



CA
CHAMPAGNE
BOURGOGNE
BANQUE ET ASSURANCES

L'YONNE
RÉPUBLICAINE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS

« Le District, c'est VOUS ! »

C.CAILLIET

Sommaire

- ⚽ Informations Pages 1 à 5
- ⚽ Actualités Pages 6 à 7
- ⚽ Procès-Verbaux Pages 8 à 12

Agenda de la semaine

- Lundi 6 :
- Mardi 7 :
- Mercredi 8 : Commissions sportive et discipline
- Jeudi 9 :
- Vendredi 10 :
- Samedi 11 : Module U7

INFORMATIONS

FORMULAIRE DE SUBVENTION 2018

Nous vous informons que les [dossiers](#) de demande de subvention 2018 sont en ligne sur le site du conseil départemental. Le dossier est à retourner au conseil départemental de l'Yonne avant le 15 novembre 2017.



COUPE DE L'YONNE FUTSAL

Nous vous informons que la date limite d'engagement pour la coupe de l'Yonne est fixée au mercredi 22 novembre. Pour vous inscrire, il vous suffit de vous engager directement par FOOTCLUBS.

RAPPEL PROCÉDURE POUR S'ENGAGER DANS FOOTCLUBS

- Se positionner sur la saison 2017/2018
- Choisir « Engagements »
- Sélectionner « Engager une équipe »
- Choisir dans « Centre de Gestion » District de l'Yonne
- Cocher la case de la Coupe et suivre la procédure



PASS COACHING : UNE DERNIÈRE FORMATION

La commission technique du District de l'Yonne organise la dernière formation consacrée au Pass Coaching, mis en place récemment au sein des clubs, le lundi 13 novembre à 18h45 au stade d'Appoigny. Vous trouverez ci-dessous le procès-verbal explicatif de Cédric EHRET ainsi que le bulletin d'inscription à retourner au District pour le 6 novembre, délai de rigueur.



[PV explicatif et bulletin réponse](#)

Mise en place du dispositif : [Procès-Verbal de la Commission Technique](#)

Présentation : [Présentation Pass Coaching](#)

Le permis : [Certificat d'aptitude](#)

LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR LE CDOS89



Le Comité Départemental Olympique et Sportif met en place des sessions de formations PSC1 et de comptabilité pour les associations. Planning et bulletins d'inscriptions sur notre [site](#).



LES GUIDES INTERACTIFS FFF DISPONIBLES AU DISTRICT

Nous vous informons que les différents guides proposés par la Fédération Française de Football sont disponibles au District de l'Yonne. Ces guides sont destinés à organiser et optimiser la pratique du football des enfants des catégories U6 à U13. vous pouvez vous présenter au District aux horaires d'ouvertures muni d'une clef USB et le service communication se chargera de vous les copier.



LES JEUNES ICAUNAIS CHOISSISSENT LE SLOGAN DE LEUR DISTRICT



Les changements récents sur le site internet du District de l'Yonne ont éveillé l'attention des membres du Comité de Direction... ceux-ci proposent aux joueuses et joueurs des catégories U11 à U18 de choisir eux-mêmes le slogan de leur District qui apparaîtra sur le bandeau d'accueil du site.

Cette action entre dans le cadre du **Programme Éducatif Fédéral** qui poursuit une recherche de créativité, réflexion et d'épanouissement personnel du jeune. Une activité à réaliser en groupe où chacun donnera ses idées et naîtra ensuite **le slogan du District de l'Yonne de Football...** Il sera choisi et validé par le Comité de Direction parmi les meilleures propositions reçues par le service communication (Audrey JANVIER : ajanvier@yonne.fff.fr) avant le 15 décembre prochain. Une photo de cette activité est également demandée.

Une dotation récompensera l'École de Foot dont le slogan aura été choisi !

A vos idées...

« TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN DU FONDATION DU FOOTBALL » 10^E ÉDITION



Pour la 10^e année consécutive, le Fondation du Football organise les « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football ». Ces trophées ont pour objectifs de **détecter, récompenser et promouvoir la mise en place par les acteurs du football, amateurs et professionnels, d'actions citoyennes.**

L'appel à candidatures pour la saison 2017-2018 est ouvert à **l'ensemble des clubs de football amateur** pour lesquels une dotation financière récompense les 4 premiers prix pour chacune des 3 catégories :

Fair-play et Citoyenneté - Egalité des chances - Santé et Environnement.

L'an dernier, **plus de 200 clubs amateurs issus de toute la France ont concouru et 12 d'entre eux ont été récompensés.**

Les clubs professionnels sont également invités à concourir pour les actions citoyennes qu'ils développent. Pour cette dixième édition, deux catégories sont ouvertes aux clubs professionnels : le « Trophée Philippe Séguin » qui récompense une action déjà réalisée et le « Trophée Foot pour Elles », prix mis en place dans le cadre d'un partenariat établi entre la Française des Jeux, le Fondation du Football et la Ligue de Football Professionnel pour promouvoir les actions en faveur de la féminisation.

Enfin, pour la 7^e année consécutive, une catégorie est ouverte aux **joueurs professionnels** qui s'investissent tout particulièrement au sein d'une association.

Calendrier 2017-2018

Vendredi 8 décembre 2017 : date limite de réception des dossiers

Mercredi 31 janvier 2018 : Jury de sélection des lauréats

Avril-Mai 2018 (date à confirmer): Jury final (audition des lauréats) et annonce des « Grands Prix »

Rappel des critères d'éligibilité Trophées Philippe Séguin catégorie clubs amateurs :

- Les trophées récompenseront des clubs de football affiliés F.F.F. dont le siège se trouve sur le territoire français, métropole et Outre-mer.
- L'action présentée devra avoir été réalisée à minima sur la saison 2016 /2017.
- Le dossier doit être dûment complété, chaque partie devant être renseignée.
- L'action présentée doit s'appuyer sur le football comme levier éducatif ou social et doit correspondre à l'un des **3 thèmes suivants** (si le club mène plusieurs actions, il convient de déposer un dossier par action) :

① Fair-play et citoyenneté

- *Promotion du bénévolat, actions caritatives, promotion du club de foot comme lieu de vie, etc.*

- Sensibilisation à l'esprit d'équipe et au fair-play, promotion du rôle de l'arbitre, respect de l'adversaire, etc.
- Education (accompagnement scolaire, ouverture culturelle,...)

2 Egalité des chances

- Lutte contre le racisme et les discriminations.
- Féminisation : toute action en faveur de la mixité, égalité hommes/femmes, développement de la pratique des filles, féminisation de l'équipe dirigeante du club, ...
- Cohésion sociale, lutte contre l'exclusion (accueil des réfugiés,...), intégration des personnes en situation de handicap, insertion professionnelle, etc.

3 Santé et Environnement

- Relais des messages de santé publique, nutrition et hygiène de vie, lutte contre les addictions et prévention du dopage, promotion des bienfaits du football, promotion des gestes de premiers secours, etc.
- Réduction de la consommation d'énergie, lutte contre le changement climatique, promotion des modes de transport verts, protection de la biodiversité, sensibilisation du public, etc.

Pour en savoir plus et télécharger votre dossier de candidature :

www.fondactiondufootball.com

SOUTENEZ L'AJA...
... FAITES GAGNER VOTRE CLUB !



Nous vous rappelons que pour chaque billet acheté par nos clubs, l'AJA s'engage à reverser une commission de 10%.

En pratique, il conviendra de :

- vous faire référencer auprès de l'AJA (billetterie@aja.fr) via votre messagerie officielle,
- procéder au paiement des places directement auprès de l'AJA, à la boutique officielle du club (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (billetterie@aja.fr / 03.86.72.32.30),
- retirer vos billets à la boutique officielle du club ou auprès du guichet dédié le soir du match,
- à l'issue des matchs allers (fin décembre) et des matchs retours (fin mai), votre compte du club auprès du District sera crédité de sa commission sur les billets achetés.

Bon de commande 4

AJ AUXERRE GFC AJACCIO

VENDREDI 3 NOVEMBRE - 20H



INFOS et BILLETTERIE : 03 86 72 32 30

www.aja.fr

SPONSORS OFFICIELS

LOUULT

ServiStores

BigMat

JEANNIN

Groupama

Cichy
Manutention



PARTENAIRES OFFICIELS

Yonne
républicaine

Elite
RESTAURATION

macron
TECHNICALSPORTWEAR

CHAMPIONNAT DE FRANCE HANDISPORT



L'association Handisport des Sourds d'AUXERRE est désormais en convention avec l'ES APOIGNY. Cette entente jouera son premier match de championnat de France Handisport Futsal ce samedi 4 novembre contre l'équipe de MULHOUSE, à 17h00, au complexe sportif Serge Mesones situé à AUXERRE.

Venez nombreux les soutenir !

CHALLENGE DE LA CONVIVIALITÉ : QUELQUES PHOTOS DES VÉTÉRANS...





PROCES - VERBAUX

PV 98 Sp 15

Auxerre le 2 novembre 2017

COMMISSION
SPORTIVE

Présents : MM Rollin – Barrault - Mme Chéry-Floch

Excusés : MM Renault - Batréau

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Réclamation

Match 50388.1 du 29.10.17 St Bris 2 – Auxerre Sp Citoyens D3 gr C

Réserves d'après-match du club d'Auxerre Sp Citoyens :

- 1) sur la participation du nombre de joueurs mutations hors période de l'équipe de St Bris 2.
- 2) sur la qualification des joueurs de l'équipe de St Bris 2 susceptibles d'avoir joué en équipe supérieure le samedi précédent.

La commission, vu les pièces au dossier,

- jugeant en premier ressort,
- prend connaissance des réserves d'après-match pour les dires recevables sur la forme,
- en application de l'article 187 des R.G. – évocation,
- transmet les réserves d'après match au club de St Bris,
- demande au club de St Bris de formuler ses observations sur ces réclamations par écrit et ce pour le **mardi 7 novembre 2017**, date impérative.

2. Match arrêté

Match 50642.1 du 15.10.17 Avallon Vauban FC 2 – Etivey D4 gr D

Match arrêté à la 36^{ème} minute. Dossier transmis par la commission de discipline.

La commission, vu les pièces au dossier,

- le PV de la commission de discipline en date du 26 octobre 2017,
- attendu que le match n'a pas eu sa durée réglementaire,
- donne ce match à rejouer le 10 décembre 2017,
- demande la désignation d'un arbitre et d'un délégué officiel.

3. Forfait

Match 50906.1 du 28.10.17 E.C.N. – Magny U18 D2 gr A

La commission, vu le courriel du club de Magny en date du 28.10.17,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Magny,
- score : E.C.N. = 3 buts, 3 pts / Magny = 0 but, -1 pt,
- amende 20 € au club de Magny.

4. Match non joué

Match 51080.1 du 28.10.17 Avallon CO – Champs U18 D1 gr A

Demande de report de match du club de Champs en date du 26.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 9 décembre 2017.

Amende 15 € au club de Champs (report match hors délais).

5. Changements dates, horaires, terrains

Match 50129.1 du 05.11.17 Joigny 2 - Champlost D2 gr A

Courriel du club de Joigny en date du 02.11.17 : changement de terrain (stabilisé suivant la météo)

La commission en prend note.

Match 50131.1 du 05.11.17 Mt St Sulpice - Aillant D2 gr A

Demande de report de match du club du Mt St Sulpice en date du 17.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 12 novembre 2017.

Match 50529.1 du 05.11.17 Fleury La Vallée - Auxerre Olympique D4 gr B

Demande d'inversion de match du club de Fleury La Vallée en date du 06.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- donne ce match à jouer 5 novembre à 12 h 30 au complexe RY Aubin à Auxerre,
- donne match retour à jouer le 22 avril 2018 à Fleury La Vallée.

Match 50528.1 du 05.11.17 Charmoy 3 - Serein AS 2 D4 gr B

Courriel du club de Charmoy en date du 27.10.17 : changement de terrain.

La commission donne ce match à jouer à 14 h 30 sur le terrain stabilisé de Charmoy.

Match 50593.1 du 05.11.17 Andryes 2 - Courson D4 gr C

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs,

- attendu que le match Andryes 1 - Serein AS D3 gr C s'est joué le 1^{er} novembre 2017,
- donne ce match à jouer à 14 h 30.

Match 50930.1 du 04.11.17 Cerisiers/Malay Le Grand - Gron U18 D2 gr B

Demande de changement d'horaire du club de Cerisiers en date du 21.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 4 novembre 2017 à 15 H 00.

Match 50933.1 du 04.11.17 Pont/Yonne - FC Gatinais U18 D2 gr B

Demande de report de match du FC Gatinais en date du 31.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 9 décembre 2017.

Amende 15 € pour le club du FC Gatinais (report match hors délais).

Match 51017.1 du 04.11.17 Chevannes - Courson U15 D2 gr A

Demande de changement d'horaire du club de Chevannes en date du 15.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 4 novembre 2017 à 10 h 00.

Match 51624.1 du 04.11.17 Charbuy - Diges.Pourrain U15 D2 gr B

Demande de report de match du club de Charbuy en date du 02.11.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 16 décembre 2017.

Amende 8 € au club de Charbuy (report match hors délai).

Match 51626.1 du 04.11.17 Charny/Champignelles – Aillant U15 D2 gr B

Demande de report de match du club d'Aillant en date du 02.11.17.

La commission, vu les pièces au dossier, sans l'accord écrit du club de Charny, maintient ce match du 4 novembre 2017.

Match 51512.1 du 18.11.17 G.Migennes/Laroche – Courson CY U15

Demande de changement d'horaire du club de Courson en date du 26.10.17.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 18 novembre 2017 à 16 h 00.

Match 51216.1 du 11.11.17 Avallon Vauban FC – E.C.N. U13 D3 gr A

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que l'équipe d'Avallon Vauban FC joue déjà un match de retard en U13 le 02.12.17,
- donne ce match à jouer le 9 décembre 2017.

Courriel du club de Thorigny en date du 31.10.17

La commission demande au club de Thorigny de fournir une autorisation écrite de la mairie de Soucy pour l'utilisation de leurs installations, et ce pour le **mardi 7 novembre 2017**.

Courriel du club de Chemilly en date du 01.11.17

La commission prend note du courriel de Chemilly et programme les matchs de l'équipe Chemilly 2/Mt St Sulpice 3 en D4 gr A sur le terrain du Mt St Sulpice aux dates suivantes :

- du 19.11.17 Chemilly 2/Mt St Sulpice 3 – Brienon 2
- du 03.12.17 Chemilly 2/Mt St Sulpice 3 – Vinneuf 2
- du 11.03.18 Chemilly 2/Mt St Sulpice 3 – St Denis 2
- du 22.04.18 Chemilly 2/Mt St Sulpice 3 – FC Gatinais 3
- du 03.06.18 Chemilly 2/Mt St Sulpice 3 – Villeneuve L'Archevêque

6. Feuilles de match non parvenues

La commission, en application de l'article 10.1 – annuaire district – la feuille de match – dispositions particulières au district – en cas de retard d'envoi :

- le résultat du match inscrit sur FOOTCLUB par le club recevant ne sera pas pris en compte tant que la feuille de match n'est pas parvenue au district,
- de plus, le club est passible d'une amende fixée par le district ...

1^{er} rappel concernant les feuilles de plateaux U11 non parvenues

- Journée du 7 octobre – St Martin du Tertre
- Journée du 14 octobre – Fleury la Vallée

Amende 15 € au club recevant pour retard d'envoi de feuille de plateau.

1^{er} rappel concernant la feuille de match non parvenue – journée du 21 octobre 2017

- Critérium U13 D3 gr C 51249.1 Brienon - Vergigny

Amende 30 € au club recevant pour retard d'envoi de feuille de match.

2ème rappel concernant la feuille de match non parvenue – journée du 21 octobre 2017

- Critérium U13 D3 gr A 51214.1 Vermenton – Chassignelles/Lézennes
- Amende 30 € au club recevant pour retard d'envoi de feuille de match.

Match 51386.1 du 22.10.17 Semur/Epoisses – Ravières départemental féminin à 8

Courriel du club de Semur/Epoisses en date du 27.10.17.

La commission, vu les pièces au dossier,

- attendu que la feuille de match a été envoyée par mail avec erreur de messagerie,
- annule l'amende de 30 € au club de Semur/Epoisses.

7. Feuilles de match informatisées

Match 50763.1 du 29.10.17 Monéteau – Tonnerre D2 gr B

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé de constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Monéteau = 1 / Tonnerre = 5.

Match 50766.1 du 29.10.17 Héry – Champs 2 D2 gr B

La commission prend note :

- du courriel de l'arbitre, Mr Paysant, signalant que l'équipe de Champs 2 est partie sans signer la feuille de match,
- de la réception de la FMI,
- enregistre le résultat : Héry = 6 / Champs 2 = 0.

Match 50519.1 du 29.10.17 Briennon – Villeneuve sur Yonne D4 gr B

La commission, vu les pièces au dossier, le rapport informatique de la FMI,

- prend note de la réception de la feuille de match papier et de l'imprimé de constat d'échec FMI,
- enregistre le résultat : Briennon = 5 / Villeneuve sur Yonne = 0.

8. Questions diverses

Match 50046.1 du 29.10.17 Champs/Yonne – Sens Franco Portugais D1

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note du courriel de l'arbitre, Mr Juillien en date du 31.10.17,
- souhaite un prompt rétablissement au joueur Vilar Chris du club de Sens Franco Portugais.

Match 50775.1 du 05.11.17 Vergigny – Coulanges La Vineuse D2 gr B

Courriel du club de Coulanges La Vineuse en date du 30.10.17 : demande de désignation de 3 arbitres.

La commission a transmis cette demande :

- à la C.D.A. qui ne peut satisfaire cette demande – faute d'arbitre de disponible,
- à la commission des délégués.

Match 50433.1 du 17.09.17 Sens Franco Portugais 3 – Chemilly 2 D4 gr A

Courriel du club de Chemilly en date du 13.10.17.

La commission a appliqué le règlement des championnats seniors – saison 2017/2018 – article 19 – forfait – alinéa 1 – dispositions particulière applicable au district :

« Forfait déclaré : lorsque le club avise le district et le club concerné en temps utile : Match perdu 0 – 3, - 1 pt. Amende prévue au Droits financiers et amendes. »

Match 50533.1 du 19.11.17 Auxerre Olympique – Chemilly D4 gr B

Courriel du club de Chemilly en date du 29.10.17 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A. et à la commission des délégués.

Match 50650.1 du 12.11.17 Serein HV – Magny 2 D4 gr D

Courriel du club de Serein HV en date du 31.10.17 : demande d'arbitre.

La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

9. Contrôles des feuilles de plateaux U11

La commission, suite au contrôle effectué des feuilles de plateaux U11 pour les journées des 7, 14 et 21 octobre 2017 - le PV téléphonique de la commission sportive du 30 octobre 2017,

- attendu qu'il a été constaté un certain nombre d'irrégularités (joueurs non licenciés, licences non validées, joueur hors catégorie d'âge,
- prend note des courriels reçus des clubs de : Auxerre Sp Citoyens, Bléneau, Fleury La Vallée, G.Migennes/Laroche, Perrigny, Sens Franco Portugais, Thorigny, Villeneuve L'Archevêque,
- met la réflexion en attente pour la semaine prochaine (absence du PV de la commission technique : compte-rendu de la réunion du 2 septembre 2017).

10. Prochaine réunion

Mercredi 8 novembre 2018 à 16 h 00

MM Renault – Barrault – Guyot – Mme Chery-Floch

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus à l'article 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors.»

Le Président de Séance

Rollin Pascal

Le Secrétaire de séance

Barrault Norbert